



FÉVRIER 2018

EAU ASSAINISSEMENT & HYGIÈNE

POLITIQUE

MENTIONS LÉGALES

COPYRIGHT

© Action contre la Faim International

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document vise à porter à l'attention du public les informations relatives aux initiatives et aux politiques d'Action contre la Faim International. Notre objectif est de diffuser des informations exactes et à jour à la date de création. Nous nous efforcerons de corriger toute erreur qui nous serait signalée. Toutefois, la responsabilité d'Action contre la Faim n'est en aucune manière engagée quant au contenu des informations du présent document.

Lesquelles :

- ont un caractère général et ne visent pas à aborder les circonstances spécifiques propres à une personne physique ou morale ;
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour ;
- renvoient parfois à des documents ou à sites externes sur lesquels Action contre la Faim n'exerce aucun contrôle et pour lesquels Action contre la Faim décline toute responsabilité ;
- n'ont en aucun cas valeur de conseil juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de contourner les exigences posées par les législations nationales en vigueur ou d'exclure la responsabilité d'Action contre la Faim de manière contraire aux exigences posées par les législations nationales applicables ni d'exclure sa responsabilité dans le cas où elle ne peut l'être en vertu des dites législations.

REMERCIEMENTS

Ce document est le résultat d'un processus entrepris par le réseau Action contre la Faim International en 2017 et 2018, et a été préparé avec le concours d'un grand nombre d'employés et responsables d'Action contre la Faim, en particulier des coordinateurs et référents techniques de nos missions sociales.

Le projet a été conduit par Jean-Christophe Barbiche et un Comité de pilotage coordonné par Dr. Jean Lapègue, et incluant Pablo Alcalde (Espagne) et Nicolas Villeminot (États Unis). Lise Lacan en a assuré la relecture fine et Nicolas Ossard le support photographique. Il a été financé par la Direction Expertise et Plaidoyer d'Action contre la Faim France et soutenu par son Directeur, Dr. Serge Breysse.

Conception graphique : Céline Beuvin
Photographie de couverture : © Conrad Duroseau pour Action contre la Faim
Action contre la Faim International, Février 2018

© Action contre la Faim, 2018 - 14-16, boulevard de Douaumont - 75017 Paris
www.actioncontrelafaim.org



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
01/ BILAN DU SECTEUR EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE AU SEIN D'ACTION CONTRE LA FAIM	6
02/ ÉVOLUTIONS ET NOUVEAUX DÉFIS DU SECTEUR EAH	8
• Les enjeux de santé publique	8
• Les effets du changement climatique	8
• L'escalade des crises humanitaires	9
• Urbanisation croissante et évolution des cibles de l'aide humanitaire	9
• Objectifs de développement durable et gouvernance du secteur	10
• Accès aux utilisateurs et sécurité	10
• Évolution des modes de travail des acteurs humanitaires, coordination	11
• Le rôle grandissant de la société civile au Sud	11
03/ CADRE GLOBAL DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU SECTEUR EAH AU SEIN D'ACTION CONTRE LA FAIM	12
• Axes stratégiques d'Action contre la Faim et positionnement du secteur EAH	14
• Théorie du changement en vue d'une mise à l'échelle	16
• Contribution du secteur EAH aux 5 objectifs stratégiques d'Action contre la Faim (ISP 2016-2020)	18
• Principes et modalités opérationnelles	19
• Domaines de mise en œuvre du secteur EAH en contribution à la stratégie d'Action contre la Faim	22
ANNEXES	27
• Liste des acronymes	28
• Charte d'Action contre la Faim	29
• Manuels et guides de référence EAH d'Action contre la Faim	30
• Liste d'activités EAH type mises en œuvre par Action contre la Faim	32
• Ressources web clé	33
RÉFÉRENCES	34



PRÉFACE

Le secteur de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (EAH) a connu de grandes transformations depuis les années 2000, passant d'une focalisation sur les infrastructures à une mise en avant de l'importance de l'hygiène, des changements de comportements, et des approches liées à la gouvernance. Les ressources humaines du secteur se sont aussi considérablement diversifiées, et il n'est pas rare de nos jours de voir travailler sur un projet EAH des épidémiologistes, agronomes, anthropologues ou psychologues.

Les liens unissant le secteur EAH avec les secteurs Nutrition et Santé, Sécurité Alimentaire, Santé Mentale et Éducation se sont renforcés au fil des études mettant en avant les bénéfices d'une approche multisectorielle des problématiques humanitaires. Pourtant les besoins de base restent les mêmes : des millions de personnes sont affectées par les crises chaque année, qu'elles soient liées à l'activité humaine ou à des phénomènes naturels dont l'ampleur dépasse les capacités de pays souvent fragiles, laissant des populations sans accès à l'eau potable ou à des infrastructures d'assainissement dignes, les obligeant à survivre dans des conditions inhumaines. Devant l'ampleur des besoins et leur nature souvent politique, Action contre la Faim a compris que ses interventions EAH ne conduiraient à des améliorations durables et couvrantes dans le secteur que dans la mesure où elles sont accompagnées d'actions de plaidoyer fortes, conduisant à une reconnaissance globale des liens entre EAH, Nutrition et Santé, à des stratégies nationales basées sur le Droit à l'Eau et à l'Assainissement, sur les grands engagements internationaux comme l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), et à la reconnaissance par les états du Droit Humanitaire comme corolaire de ses interventions.

Dans cette nouvelle version de sa politique EAH, Action contre la Faim réaffirme sa volonté de considérer l'EAH comme un des piliers stratégiques de ses interventions humanitaires et de son combat contre la faim. Ce document montre aussi comment le département EAH d'Action contre la Faim s'est adapté aux nouveaux défis du secteur humanitaire, qu'ils soient liés à l'urbanisation, aux changements climatiques ou aux nouveaux repères géopolitiques. Dans un monde qui change, notre détermination à soutenir les conditions de vie des plus vulnérables demeure intacte.

Crée en 1979, l'Organisation Non-Gouvernementale Action contre la Faim considère l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène comme des déterminants essentiels de la nutrition et de la santé des enfants de moins de 5 ans, et des conditions de base de la survie, la dignité, l'autonomie des populations et individus affectés par les crises.

La politique EAH d'Action contre la Faim a pour but de :

- Lister les défis actuels et en gestation du secteur de l'humanitaire comme base des nouvelles orientations du département EAH d'Action contre la Faim
- Définir un cadre harmonisé de notre vision et de mise en œuvre du secteur EAH entre les différents pays d'intervention et les différents sièges de l'organisation
- Guider l'organisation vers des objectifs stratégiques communs

Ce document est divisé en trois parties :

- Le bilan et la place du secteur EAH au sein d'Action contre la Faim
- La présentation des évolutions et nouveaux défis du secteur EAH
- Le cadre de mise en œuvre des projets EAH d'Action contre la Faim, incluant critères et modalités d'intervention et positionnement du secteur au sein de la stratégie actuelle de l'organisation

IMG Technique

01/ BILAN DU SECTEUR EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE AU SEIN D'ACTION CONTRE LA FAIM

Dans les 10 dernières années, le secteur EAH a connu certaines avancées encourageantes. En 2014¹, 58 % de la mortalité diarrhéique était attribuée à un mauvais environnement sanitaire contre 88 % en 1990. Le taux de mortalité infantile liée aux maladies hydriques a également chuté de manière spectaculaire durant les 25 dernières années². Le bilan des Objectif de Développement du Millénaire (ODM) de 2000 à 2015 est globalement satisfaisant pour le secteur, avec un accès à l'eau potable qui a été considérablement étendu³, même si les progrès en termes d'assainissement sont moindres⁴. Les ODM ont laissé place aux ODD, incluant la reconnaissance d'un objectif spécifique pour le secteur (ODD n°6) ainsi que des cibles ambitieuses pour 2030. Des progrès ont aussi eu lieu en termes de recherche et de prise de conscience des liens potentiels entre l'EAH et la Nutrition, ce qui a conduit à une meilleure intégration de ces deux secteurs dans nos interventions. L'importance de la gouvernance et du plaidoyer en EAH est maintenant bien comprise des partenaires d'Action contre la Faim comme de ses collaborateurs, elle s'illustre par l'adoption du Droit à l'Eau Potable, aux Nations Unies le 29 juillet 2010, à laquelle Action contre la Faim a fortement contribué. Les efforts d'Action contre la Faim pour adresser le changement de comportement de manière efficace commencent à porter leurs fruits, comme en témoignent les nombreux projets incluant des activités de marketing de l'assainissement, ou des Analyses des Barrières⁵, même si de nombreux efforts restent à faire, notamment dans les situations d'urgence.

Le bilan est cependant moins positif dans d'autres domaines. Malgré les efforts entrepris par Action contre la Faim, la pérennité des services EAH mis en place dans les institutions publiques comme les écoles ou les centres de santé, ainsi

que dans de nombreuses communautés toujours fragiles, reste incertaine. L'enjeu croissant du péri-urbain reste également un défi majeur du secteur.

Les causes premières en sont une gouvernance défaillante, la mauvaise gestion des infrastructures, les inégalités liées au genre, la corruption ou les conflits. Les cadres d'intégration multisectorielle sont bien en place tant au niveau des organisations humanitaires que des agences des Nations Unies ou des plateformes de coordination, mais peinent à être déclinés au niveau opérationnel. Le secteur EAH souffre d'un manque de financement et de solutions techniques adaptées aux situations d'urgence (comme le remplissage trop rapide des fosses de latrines, ou le drainage des eaux usées autour des points d'eau). Les systèmes de gestion de la connaissance peinent à absorber le flux toujours croissant d'information tant interne qu'externe et à la rendre disponible au moment voulu. Le besoin croissant de ressources humaines formées et pérennes reste enfin un enjeu majeur.

En 2018, Action contre la Faim compte 50 bureaux pays ou régionaux et près de 8 000 employés. L'organisation apporte une assistance EAH annuelle à plus de 6 millions de personnes par la construction ou la réhabilitation de points d'eau, d'infrastructures sanitaires et l'amélioration des comportements liés à l'hygiène. Le secteur EAH représente 25 % des projets opérationnels d'Action contre la Faim, soit plus de 120 projets chaque année⁶. Les domaines où le secteur EAH s'est largement développé au sein d'Action contre la Faim, en plus de l'approche opérationnelle citée plus haut, sont la recherche, le plaidoyer et les partenariats stratégiques, illustrés par notre forte implication dans le système des Clusters liés à la Réforme Humanitaire.



CARTE DES MISSIONS SOCIALES D'ACTION CONTRE LA FAIM, 2018

02/ ÉVOLUTIONS ET NOUVEAUX DÉFIS DU SECTEUR EAH

LES ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE

Des améliorations significatives ont pu être observées en termes de santé publique sur la dernière décennie⁷, dont une partie peut être liée à l'amélioration de la couverture en eau et assainissement et des pratiques d'hygiène⁸. Pourtant, un demi-million d'enfants de moins de cinq ans meurent toujours chaque année de diarrhées, causées principalement par le Rotavirus, l'*Escherichia coli*, la *Shigella* et le *Cryptosporidium*⁹. Les dernières décennies ont également vu augmenter le nombre et la diversité des épidémies de maladies infectieuses, comme par exemple le virus Ebola. La mortalité liée au choléra a grandement diminué dans certaines régions comme l'Afrique centrale et de l'ouest¹⁰ mais de nouveaux foyers épidémiques sont apparus dans les contextes fragiles comme Haïti ou le Yémen. Une meilleure prise en charge a amélioré les taux de mortalité mais n'a eu qu'un impact minime ou nul sur la prévention de nouvelles épidémies. La pneumonie et le paludisme, toujours dans le trio de tête des causes de mortalité infantile, restent abordés de manière marginale dans les interventions EAH. La sous-nutrition, dont les liens avec l'EAH sont caractérisés, représente un problème de santé publique mondial majeur, avec 3,5 million de décès d'enfants par an¹¹ et de multiples impacts négatifs sur les capacités physiques et mentales des populations.



© Action contre la Faim - Yémen



© Sandra Calligaro pour Action contre la Faim - Afghanistan

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est désormais irrémédiablement enclenché avec des conséquences graves sur les besoins humanitaires. Face à des vagues de chaleur, des sécheresses, des inondations et des ouragans d'intensité toujours croissante, le système humanitaire peine à répondre. Le réchauffement du climat entraîne une raréfaction des ressources en eau dans certaines régions (modification de la pluviométrie, plus d'évaporation, moins de couvert végétal, moins de recharge) alors que les besoins en eau potable et agricole des populations sont en constante augmentation. La modification du climat rend certaines parties du monde difficilement habitables, notamment à cause de la montée des eaux et la planète pourrait compter jusqu'à 250 millions de réfugiés climatiques d'ici 2050¹². D'autres zones en situation de stress hydrique sont sujettes à des cycles de sécheresse de plus en plus rapprochés et deviennent dépendantes de l'aide humanitaire de manière chronique (Corne de l'Afrique, Sahel).

L'ESCALADE DES CRISES HUMANITAIRES

Le changement climatique, mais aussi la croissance démographique, l'augmentation de la vulnérabilité des populations et l'exacerbation de certains conflits entraînent une augmentation continue de la fréquence et de l'intensité des crises humanitaires et migratoires¹³. Cela oblige les acteurs humanitaires à développer des stratégies ambitieuses en termes de couverture qui sont incompatibles avec les objectifs de qualité des interventions et l'insuffisance des ressources financières¹⁴, logistiques ou humaines disponibles pour les réponses. Même si le nombre d'acteurs EAH est suffisant, et que la Réforme Humanitaire a amélioré la coordination de la réponse aux crises majeures¹⁵, on observe paradoxalement de moins en moins d'acteurs EAH présents sur les premières phases de réponse aux urgences¹⁶.



© Action contre la Faim - Irak



© Kadija Farah pour Action contre la Faim - Somalie

URBANISATION CROISSANTE ET ÉVOLUTION DES CIBLES DE L'AIDE HUMANITAIRE

La population urbaine est passée d'un milliard en 1960 à plus de quatre milliards en 2015¹⁷ et ce nombre ne cesse d'augmenter. Les habitants des villes ne sont pourtant pas épargnés par la vulnérabilité structurelle, la sous-nutrition et les catastrophes humanitaires. Le secteur EAH doit aujourd'hui travailler dans des zones urbaines caractérisées par une absence ou une fragilité des liens communautaires, des difficultés d'identification et de profilage des utilisateurs et des besoins, ainsi qu'une interdépendance des services EAH, énergie (électricité) et voirie. Les zones périurbaines, non cadastrées et sans infrastructures sont des terrains nouveaux qui rassemblent toutes les vulnérabilités. La nature de ces contextes, la spécificité des populations (qui ont parfois des exigences importantes en termes de service) et leur lien étroit avec le secteur privé entraînent une nécessité de changement profond des types d'intervention humanitaire et des modes de travail.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GOUVERNANCE DU SECTEUR

Suite à la reconnaissance du Droit à l'Eau le 29 Juillet 2010, l'année 2015 a vu naître un objectif global spécifique¹⁸ pour le secteur EAH dans le cadre des dix-sept ODD, sur lesquels l'agenda relatif au développement international va se concentrer jusqu'en 2030. Chaque pays étant dorénavant redevable de la mise en œuvre des ODD, l'enjeu majeur est aujourd'hui de faire en sorte qu'ils soient mis en pratique dans les politiques nationales et plans d'action locaux, à travers des processus inclusifs et avec les moyens adéquats. La prise de conscience de l'importance de la gouvernance, comme outil pour la mise en œuvre du Droit à l'Eau et l'atteinte des ODD, a aussi évolué dans le secteur EAH, avec l'adoption en 2015 par 34 États d'un ensemble de douze principes sur la gouvernance de l'eau afin d'améliorer le «Cycle de gouvernance de l'eau», de la conception des politiques à la mise en œuvre¹⁹. Ces principes fournissent aujourd'hui aux opérateurs de développement tels que les ONG les outils qui leur permettent de créer des projets cohérents et durables répondant aux normes internationales universellement reconnues.



© Kadidia Farah pour Action contre la Faim - Somalie



© Florian Serieux pour Action contre la Faim - Yémen

ACCÈS AUX UTILISATEURS ET INSÉCURITÉ

De plus en plus de zones géographiques deviennent difficiles voire interdites d'accès aux travailleurs humanitaires à cause du non-respect du Droit Humanitaire en situation de conflit, de la méfiance vis-à-vis de l'aide internationale de la part de certains gouvernements soucieux de limiter les interférences étrangères, ou des risques d'attaque et d'enlèvement de travailleurs humanitaires. Les ressources en eau s'amenuisant, la politisation de l'accès à l'eau menace l'indépendance et la neutralité des ONG travaillant dans le secteur de l'EAH. Devant des défis sécuritaires et d'accès aux utilisateurs grandissants, la nécessité de travailler au travers de partenariats locaux s'impose souvent. De plus, les gouvernements locaux étant de mieux en mieux équipés en termes de cadre stratégique et technique, et concentrant une part grandissante des fonds de développement, la nécessité d'adhérer aux politiques nationales devient chaque année plus évidente pour les ONG.

ÉVOLUTION DES MODES DE TRAVAIL DES ACTEURS HUMANITAIRES, COORDINATION

Les acteurs et modes de travail de l'humanitaire ont été modifiés sensiblement depuis 2010. La mesure d'impact et la demande de preuves et d'évidences scientifiques sont désormais au cœur des préoccupations des acteurs du secteur qui doivent ainsi renforcer les aspects de suivi-évaluation. L'implication du secteur privé et des agences gouvernementales dans les programmes de développement et humanitaires a augmenté fortement ces dernières années²⁰, notamment grâce aux aides bilatérales de la part des bailleurs aux gouvernements. Les bailleurs de fonds mettent de plus en plus l'accent sur le coût/efficacité, finançant faiblement les coûts-support, préférant des systèmes de « paiement par résultat »²¹ ou finançant de manière préférentielle les larges consortiums d'ONG. Les programmations basées sur les « marchés » et les transferts monétaires prennent de plus en plus d'importance. Les nouvelles technologies occupent aussi une part grandissante dans les interventions humanitaires.

Le système des Clusters, implanté en 2005 dans le cadre de la Réforme Humanitaire, a subi une importante transformation en 2012²², et de nombreux progrès ont été réalisés en termes de standardisation des outils de coordination et de la gestion de l'information. Les problèmes liés à la coordination humanitaire ainsi qu'au financement de l'aide demeurent cependant aigus.



© Action contre la Faim - Irak

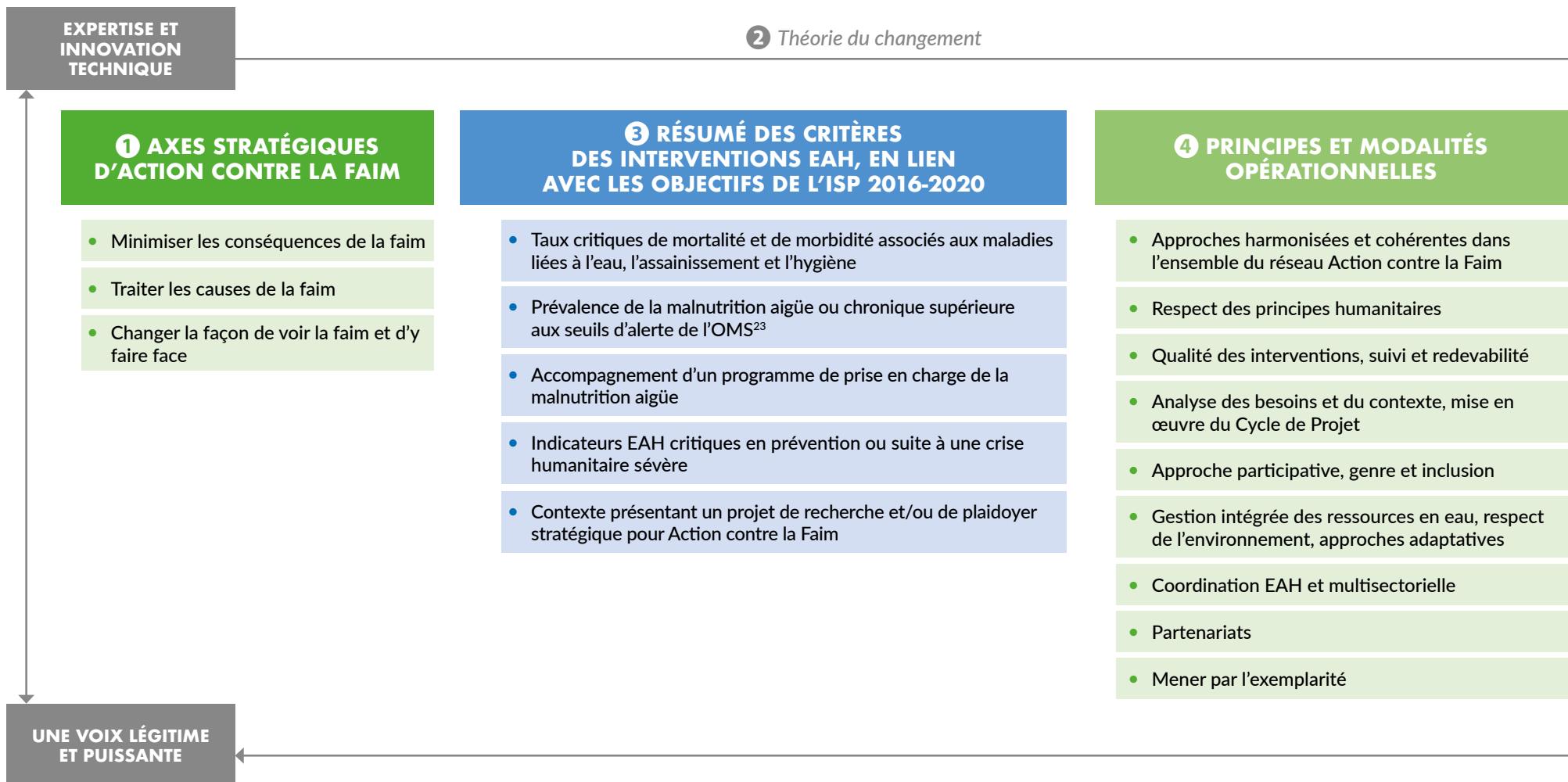


© Action contre la Faim - Sénégal

LE RÔLE GRANDISSANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SUD

La participation de la société civile est au cœur de l'Agenda 2030 pour le développement et de la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Le rôle des ONG/OSC du secteur est clé pour assurer la mise en œuvre des engagements des Etats et renforcer la redevabilité des gouvernements. Dans les pays du Sud, la société civile se mobilise chaque jour pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Grâce à son ancrage local, sa connaissance du terrain et sa proximité des populations, c'est un allié incontournable pour assurer la pérennité des activités et la redevabilité des acteurs gouvernementaux. C'est pourquoi il est essentiel de travailler dans des réseaux et des alliances et de rassembler les acteurs de la société civile pour porter la voix des plus défavorisés, sensibiliser l'opinion publique et agir sur les politiques pour s'attaquer aux causes profondes de la sous-nutrition.

03/ CADRE GLOBAL DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU SECTEUR EAH AU SEIN D'ACTION CONTRE LA FAIM





TRANSMETTRE
NOTRE SAVOIR ET
NOTRE EXPERTISE

5 CONTRIBUTION DU SECTEUR EAH AUX 5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES D'ACTION CONTRE LA FAIM (ISP 2016-2020)

OBJECTIF 1 RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ CHEZ LES MOINS DE 5 ANS

- Augmentation durable de la couverture en infrastructures EAH de base
- Changement des comportements liés à l'EAH
- Programmation urbaine

OBJECTIF 2 RÉDUCTION DE LA PRÉVALENCE DE LA MALNUTRITION CHRONIQUE ET AIGÜE

- WASH'Nutrition
- Approche Baby WASH et les «1000 jours»
- Sécurité Nutritionnelle, support à la sécurité alimentaire et renforcements de moyens d'existence

OBJECTIF 3 AUGMENTATION DE LA COUVERTURE DES PROGRAMMES DE PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION AIGÜE SÉVÈRE

- EAH dans la santé

OBJECTIF 4 LES BESOINS NON SATISFAITS SERONT COUVERTS DANS LES URGENCES

- Réduction des risques de mortalité et morbidité dans les situations de crises humanitaires
- Préparation aux urgences, gestion des risques et renforcement de la résilience
- Participation d'Action contre la Faim à la Coordination Humanitaire
- Approches monétarisées et marchés

OBJECTIF 5 LA MISE À DISPOSITION D'UNE EXPERTISE TECHNIQUE FIABLE RENFORCERA LES STRATÉGIES DES PAYS, DES COMMUNAUTÉS ET DES INSTITUTIONS FACE À LA SOUS-NUTRITION

- Amélioration de la gouvernance du secteur
- Renforcement des capacités du secteur
- Plaidoyer EAH : Nutrition, Urgence, lien avec la société civile et les jeunes professionnels

CAPACITÉ
OPÉRATIONNELLE



❶ AXES STRATÉGIQUES D'ACTION CONTRE LA FAIM ET POSITIONNEMENT DU SECTEUR EAH

MINIMISER LES CONSÉQUENCES DE LA FAIM²⁴

La sous-nutrition est l'une des premières causes de mortalité infantile. Aujourd'hui, moins de 15 % des enfants atteints de malnutrition aigüe sévère reçoivent le traitement dont ils ont besoin de manière urgente²⁵. La malnutrition chronique est quant à elle l'un des états pathologiques les plus répandus au monde, entraînant des dommages pour le cerveau et le corps de l'enfant pouvant être irréversibles²⁶. Lutter efficacement contre la sous-nutrition, c'est associer une réponse nutritionnelle couvrante à une approche préventive intégrée.

➤ La prévention et le traitement des différentes formes de sous-nutrition est un axe stratégique majeur pour Action contre la Faim, appuyé par le département EAH à travers les 5 piliers de la stratégie WASH'Nutrition :

INTÉGRATION

Assurer la mise en œuvre de projets WASH dans les zones à forte prévalence nutritionnelle.

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Assurer une pérennisation des bonnes pratiques d'hygiène WASH'Nutrition à travers l'approche de changement de comportement.

COORDINATION

Participer de manière active à l'intégration de la question de la nutrition dans le secteur EAH, et vis-versa, et améliorer les liens entre les plateformes de coordination des deux secteurs.

COUUPLE MÈRE-ENFANT

Promouvoir les stratégies EAH visant à éradiquer le retard de croissance et soutenir la croissance et le développement des bébés et des jeunes enfants depuis leur conception jusqu'à l'âge de deux ans, en limitant les infections et l'exposition aux pathogènes chez la femme enceinte et le couple mère/enfant.

PAQUET MINIMUM

Renforcer l'efficacité de la prise en charge des enfants sévèrement sous-nutris en assurant l'intégration du paquet minimum EAH dans les programmes de réhabilitation nutritionnelle lorsque cela est nécessaire.

➤ De plus, il est recommandé de :

- Faciliter l'intégration de la prise en charge nutritionnelle dans les services de santé gouvernementaux des pays d'intervention en soutenant les Ministères concernés dans l'amélioration des services EAH en milieu hospitalier.
- Promouvoir, dans les politiques des gouvernements et bailleurs de fond, des stratégies EAH sensibles à la nutrition, tant sur le plan de la prévention que de la prise en charge nutritionnelle.

TRAITER LES CAUSES DE LA FAIM²⁷

Action contre la Faim lutte avec ses partenaires pour promouvoir une sécurité nutritionnelle et une approche sensible à la nutrition dans le monde et répondre aux crises humanitaires partout et à tout moment, au travers d'une approche multisectorielle basée sur le cadre conceptuel de la sous-nutrition. Le secteur EAH déploie ses interventions dans le cadre des principes directeurs de la Politique de Sécurité Nutritionnelle Action contre la Faim²⁸, une stratégie d'intervention et de plaidoyer développée afin de permettre une approche multisectorielle complète pour les populations cibles dans les domaines techniques d'intervention d'Action contre la Faim, associant la Nutrition et Santé, la Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence, la Santé Mentale, le renforcement des Système de Santé et enfin la sécurisation de l'environnement sanitaire à travers l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène.

Le secteur EAH s'implique dans cet objectif de la manière suivante :

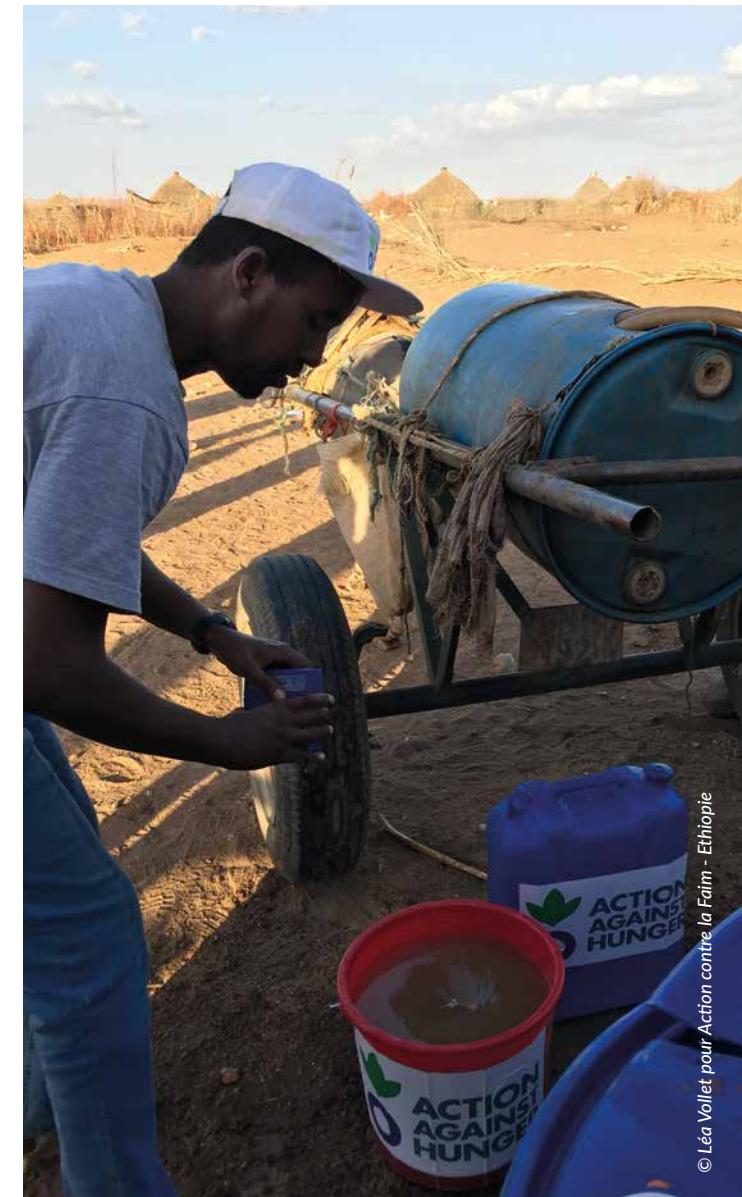
- Améliorer la qualité et l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et adapter les comportements liés à l'hygiène et aux pratiques de soins dans les communautés où nous agissons, en particulier pour les femmes enceintes et les couples mère/enfant jusqu'à l'âge de deux ans, afin de réduire le nombre de personnes souffrant de sous-nutrition à cause de maladies évitables en lien avec leur environnement sanitaire.
- Limiter l'exposition aux vecteurs de contamination.
- Assurer les standards minimum EAH (standards nationaux, SPHERE ou internes Action contre la Faim) dans les situations d'urgence et dans les infrastructures médicales ou scolaires de nos zones d'intervention.
- Promouvoir une agriculture durable et adaptée au climat avec une gestion adéquate de l'eau et des sols.
- S'engager dans des efforts collectifs visant à s'attaquer aux causes profondes de la faim, notamment la pauvreté, les conflits, les inégalités, les changements climatiques, la mauvaise gouvernance et la volonté politique insuffisante.

CHANGER LA FAÇON DE VOIR LA FAIM ET D'Y FAIRE FACE²⁹

Nous influençons les gouvernements, les institutions internationales et les autres acteurs, nous incitons les populations affectées par les crises, les citoyens, la société civile et le secteur privé à prendre part aux actions pour éradiquer la faim.

Les actions suivantes sont entreprises :

- Apporter des preuves de l'étendue et de la gravité de la faim dans le monde, explorer et présenter l'effet bénéfique des actions EAH sur la sous-nutrition, en s'appuyant sur la recherche scientifique opérationnelle.
- Mettre en place un plaidoyer pour les approches intégrées EAH et Nutrition, visant à développer la couverture de la prise en charge de la malnutrition aiguë, réduire la prévalence de la sous-nutrition infantile et mettre fin à la mortalité infantile évitable.
- Mettre en place un plaidoyer pour améliorer la réponse humanitaire du secteur et le financement de sa préparation pour répondre aux besoins des populations affectées par les crises.
- Travailler en réseau et établir des alliances (société civile, partenaires académiques, bailleurs) pour contribuer à la création d'un mouvement global d'acteurs élevant leurs voix pour une action urgente de la part des leaders du monde entier et des politiques nationales, en vue de garantir un accès à l'eau et à l'assainissement universel et la sécurité nutritionnelle pour tous.





MISE À L'ÉCHELLE

L'objectif final est une mise à l'échelle de nos interventions, ou **Uptake**, impliquant un changement dans les politiques et stratégies sectorielles des acteurs concernés, ainsi qu'un impact fort sur la programmation des activités sectorielles. Ce processus, initié par des évidences fortes de la recherche opérationnelle, est rendu possible grâce aux forces conjuguées du renforcement des capacités des acteurs, de la communication et d'un plaidoyer ciblé. Il fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation, visant à mesurer l'engagement croissant des parties prenantes.

② THÉORIE DU CHANGEMENT EN VUE D'UNE MISE À L'ÉCHELLE

AFIN DE PRODUIRE LES AMÉLIORATIONS DÉSIRÉES POUR LES POPULATIONS CIBLES, ACTION CONTRE LA FAIM UTILISE UNE THÉORIE DU CHANGEMENT BASÉE SUR 4 QUATRE PILIERS.

EXPERTISE ET INNOVATION TECHNIQUE

Action contre la Faim a l'ambition de devenir un des leaders dans l'**expertise et l'innovation technique** sur les liens entre la sous-nutrition et le secteur EAH et sur l'efficacité de nos interventions EAH afin d'améliorer la pertinence de nos projets. Nous associons l'identification opportune des défis techniques à notre capacité à générer de l'innovation en complémentarité d'autres acteurs globaux et locaux. Les résultats de nos recherches et de celles de nos partenaires, ainsi que notre expérience et capitalisation technique sont accessibles à tous grâce à un système de gestion de l'information efficace. Action contre la Faim s'appuie sur des partenaires académiques et des instituts de recherche pour produire des évidences de qualité et validées par le secteur.

Action contre la Faim s'approprie les nouvelles technologies lui permettant d'améliorer son analyse ou son efficacité :

- Les logiciels de SIG permettent une analyse spatiale de la vulnérabilité.
- Les plateformes d'e-learning et de webinaire permettent de former rapidement les collaborateurs et facilite la gestion de la connaissance.
- Les systèmes d'information facilitent la gestion de la connaissance. L'utilisation des réseaux sociaux permet d'augmenter la couverture des actions de plaidoyer humanitaire.
- La collecte de données via smartphone et tablette facilite et améliore la qualité et la redevabilité des évaluations des besoins et les enquêtes de terrain tout en évitant le gaspillage du papier.

UNE VOIX LÉGITIME ET PUISSANTE

Nous nous efforçons de porter une **voix légitime et puissante** basée sur notre expertise technique et notre expérience opérationnelle en EAH. Nous nous engageons, dans les pays où nous intervenons, à promouvoir des solutions visant l'amélioration du secteur EAH et la lutte contre la faim et à nous assurer que les personnes les plus vulnérables soient entendues. Action contre la Faim travaille à la fois au niveau des pays d'intervention pour influencer les politiques et stratégies nationales pour une meilleure prise en compte de l'EAH dans la lutte contre la sous-nutrition, et au niveau international pour promouvoir leur

réplication et mise à l'échelle en influençant les foras, partenariats et bailleurs stratégiques. Notre capacité à influencer les décisionnaires nationaux et internationaux sera légitimée par notre capacité à démontrer les résultats positifs de nos actions sur la faim. Notre expertise technique reconnue et notre engagement dans les réseaux de la société civile, ont un rôle clé pour assurer la mise en œuvre des engagements des États. Afin de faire avancer ses idées, Action contre la Faim est un acteur actif de nombreux foras internationaux et membre de plusieurs réseaux de plaidoyer pour avancer collectivement dans ces effort³⁰.

TRANSMETTRE NOTRE SAVOIR ET NOTRE EXPERTISE

Nous faisons toujours en sorte de transmettre notre expertise d'une manière appropriée, en laissant un héritage durable et solide. Nous apprenons des communautés avec lesquelles nous travaillons et diffusons les meilleures pratiques à nos programmes et à nos partenaires. Nos collaborateurs sont recrutés et formés de manière à assurer une expertise technique solide et d'assurer le transfert de compétences. Notre ambition finale est de renforcer au maximum les connaissances et capacités de nos partenaires et des sociétés avec qui nous travaillons, pour qu'ils puissent acquérir

une autonomie dans l'amélioration de leur secteur EAH et dans leur combat contre la Faim. Action contre la Faim développe des partenariats EAH Nord/Sud et Sud/Sud afin d'assurer une diffusion du savoir, un transfert de compétences et d'élargir le combat contre la faim au-delà de nos ressources limitées. La gestion de l'information et des connaissances est ainsi un axe fondamental au sein de l'organisation, tant en interne pour notre personnel qu'en externe pour nos partenaires, à travers des publications et outils disponibles à tous.

CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

Notre capacité opérationnelle nous aide à atteindre nos utilisateurs de manière rapide et efficace, notamment en urgence. Elle permet aussi à nos programmes d'atteindre une échelle conséquente afin de maximiser notre impact en particulier en intervenant à travers des partenaires locaux dûment formés.

Logistique, administration et opération

La faisabilité opérationnelle des projets EAH est minutieusement vérifiée par les départements Opération, Logistique, Finance, RH et MEAL³¹ durant leur conception. Les équipes logistiques d'Action contre la Faim jouent un rôle crucial dans nos opérations à travers le monde. La capacité à acheter et livrer du matériel et des services aux utilisateurs de manière efficace et opportune est critique, en particulier dans un contexte d'augmentation des crises. Le département EAH d'Action contre la Faim dispose de stocks de contingence au niveau global, régional mais aussi dans certains pays sujets aux crises soudaines. Plusieurs équipes d'urgence basées au niveau des sièges d'Action contre la Faim sont déployables à tout moment afin d'assurer des actions de préparation ou de réponse aux urgences. Le Département Administration assure la gestion

financière des projets, grâce à des règles claires et adaptées aux exigences des bailleurs de fond et aux différentes phases des réponses humanitaires.

Ressources humaines

Les interventions EAH Action contre la Faim sont mises en place par des chefs de projet expérimentés, encadrés par un coordinateur terrain. Action contre la Faim se veut le plus proche possible des utilisateurs en renforçant le rôle des chefs de projet et en encourageant la régionalisation de nos opérations. Action contre la Faim identifie et forme ses collaborateurs, en travaillant avec des partenaires académiques reconnus et connectés au secteur humanitaire, en mettant en place des systèmes de formation internes et en accompagnant les talents juniors et prometteurs à obtenir les compétences attendues. Le développement des capacités repose sur un parcours de formation établi (formation en ligne, ateliers techniques et formations présentielle), un parcours de développement professionnel personnalisé et un lien fort avec les programmes.



Samuel Hauenstein / wan pour Action contre la Faim - Tchad

**GÉNÉRER,
GÉRER,
PARTAGER,
DIFFUSER
LA CONNAISSANCE
EST AU COEUR
DE LA STRATÉGIE
TECHNIQUE
D'ACTION CONTRE
LA FAIM
EN 2016-2020.**

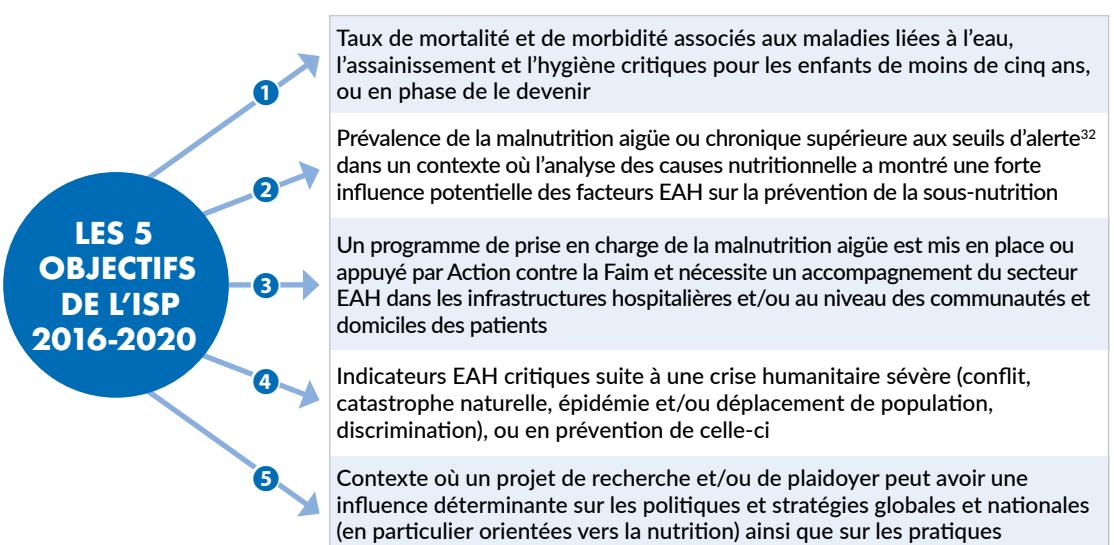


3 CONTRIBUITION DU SECTEUR EAH AUX 5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES D'ACTION CONTRE LA FAIM (ISP 2016-2020)

La réponse aux urgences reste une stratégie prioritaire pour l'organisation. Les situations d'urgence sont des contextes dans lesquels une intervention EAH ou multisectorielle rapide dans le but de sauver des vies prévaudra sur la volonté de mettre en place des activités pérennes. Action contre la Faim pourra être amenée à intervenir en urgence selon une « approche sans regret », mettant en place des activités restant bénéfiques même si le risque contre lequel elles ont été prévues ne se réalise pas nécessairement. Action contre la Faim reconnaît et garantit l'importance du nexus urgence-développement (passation/stratégie de sortie de l'urgence au développement, réhabilitation et mise en œuvre de la préparation aux urgences/système d'alerte précoce en situation stabilisée).

Action contre la Faim reconnaît que son rôle dans les pays d'intervention est temporaire, et dans la plupart des contextes l'objectif est de mettre place des infrastructures ou des activités EAH durables et reproductibles par les acteurs locaux. Dès le début de ses interventions, Action contre la Faim réalise une identification des acteurs pouvant jouer un rôle dans l'autonomisation du secteur et opère un désengagement et un transfert progressif de responsabilité et de compétence vers ces acteurs lorsque les indicateurs qui ont conduit à l'intervention montrent des signes d'amélioration.

En conformité avec les objectifs stratégiques de l'organisation (ISP 2016-2020), Action contre la Faim n'intervient en EAH que dans les cadres ci-dessous, dans la mesure où il n'y a pas d'autres opérateurs en place ou que leurs capacités sont insuffisantes.



④ PRINCIPES ET MODALITÉS OPÉRATIONNELLES

APPROCHES HARMONISÉES ET COHÉRENTES DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ACTION CONTRE LA FAIM

Les interventions EAH d'Action contre la Faim sont harmonisées entre elles dans l'ensemble de nos missions et suivent les principes et approches décrits dans sa politique, en les appliquant et adaptant au contexte des interventions. Des outils et principes sont communs à tous les projets, tels le manuel EAH pour les Populations à Risque et autres manuels publiés, la gestion du cycle de projet, ou les exigences en suivi-évaluation. L'innovation, la complémentarité et le partage entre les différents bureaux d'Action contre la Faim sont essentiels, et les sièges et missions se partagent les domaines d'expertises et responsabilités globales liées au secteur.

RESPECT DES PRINCIPES HUMANITAIRES



- Charte Action contre la Faim
- Ne pas nuire
- Respect du Droit International Humanitaire
- Code de conduite humanitaire CICR
- Minimiser les risques de sécurité pour les employés et partenaires d'Action contre la Faim

Action contre la Faim respecte les principes humanitaires³³, comme le souligne sa charte internationale (*cf. annexe 2*) qui sous-tend toutes ses interventions d'Action contre la Faim et souscrit au Code de Conduite du mouvement CICR. La sécurité des employés et des partenaires de mise en œuvre reste une préoccupation majeure pour l'organisation. Une analyse minutieuse du contexte sécuritaire est menée avant chaque intervention (de manière quotidienne si besoin) et les activités EAH ne sont mises en place que dans la mesure où elles n'entraînent pas de risque significatif pour la vie ou la santé des personnes. Le concept de « ne pas nuire » vise à garantir de manière plus large que les activités EAH n'auront pas d'impact négatif pour les communautés locales ou les travailleurs humanitaires dans les zones d'intervention.

- Lors de l'ouverture d'un programme EAH dans une nouvelle zone (restriction potentielle faite aux situations de première urgence), une étude d'impact est effectuée dans les domaines de la santé, la sécurité, la cohésion sociale, les tensions intercommunautaires, la protection de l'enfance, l'économie, la société civile et l'environnement. Les collaborateurs d'Action contre

la Faim sont sensibilisés durant leur induction à détecter et notifier d'éventuels impacts négatifs dans ces domaines lors de la mise en œuvre des activités.

- La mise en place et le suivi sur les chantiers, de règles de sécurité, sanitaires ou physiques (sécuriser les sites par des barrières, tenues de chantier appropriées, etc.) incombe au responsable de projet EAH.
- Les programmes doivent contribuer à la préservation et à la non-dégradation de l'environnement (démantèlement d'infrastructures et réhabilitation de sites, non contamination et exploitation mesurée de la ressource notamment par le suivi des paramètres hydrologiques des zones d'intervention, promotion de pratiques liées à une utilisation rationnée des ressources en eau).
- Le principe de précaution présidera à l'annulation possible d'un projet si un risque incontrôlable est identifié.

QUALITÉ DES INTERVENTIONS, SUIVI ET REDEVABILITÉ

Les interventions EAH d'Action contre la Faim respectent les critères de qualité définis par les chartes d'évaluations et prônés par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE :

- Maximiser l'**effet** (bénéfice immédiat) et l'**impact** (long terme) de nos interventions pour les utilisateurs.
- S'assurer de la **cohérence** (coordination et standardisation) de l'intervention avec les standards nationaux promus par les institutions et humanitaires, ceux des plateformes de coordination EAH.
- Maximiser la **couverture** (le nombre de utilisateurs).
- S'assurer que les interventions sont **pertinentes**, donc de qualité, et répondent aux besoins et sont acceptées et **appropriées** par les communautés.
- S'assurer que les activités mises en place sont **pérennes**.
- S'assurer que l'intervention est **efficace** en temps et en heure.
- S'assurer de l'**efficience** des activités (coûts compétitifs et harmonisés avec les autres acteurs) en maximisant les ressources disponibles.

Action contre la Faim recommande en plus des principes énoncés ci-dessus de :

- S'assurer de la **redevabilité** des interventions, autant envers les populations que les partenaires et bailleurs (évaluations externes, mécanismes de gestion des plaintes).
- S'assurer que les **vulnérabilités transversales** (handicap, genre, etc.) sont intégrées à chaque étape du projet.



Les interventions EAH d'Action contre la Faim sont systématiquement accompagnées d'un système de suivi et d'évaluation interne, permettant une remontée rapide des informations et une résolution des problèmes. Ce système inclut également la réalisation d'évaluations externes des projets, la mise en place de mécanismes de gestion des plaintes, la présence d'employés dédiés au suivi et évaluation et l'utilisation des leçons apprises pour l'amélioration des futures interventions. Ce système permet d'assurer la redevabilité des interventions auprès des utilisateurs, des bailleurs de fond et autres partenaires, en développant des relations basées sur la confiance et le respect des engagements. Depuis 2016 il existe un guide Action contre la Faim de Suivi et Évaluation utilisé sur le terrain et qui comprend une boîte à outils d'indicateurs, dont sept indicateurs-clés EAH qui doivent être mesurés et comparés systématiquement lors d'enquêtes « baseline » et « finale » : prévalence de la diarrhée, connaissance et pratique du lavage des mains aux moments clés, taux de couverture en points d'eau améliorés et en latrines, gestion des excréta des enfants et équipements EAH dans les centres de santé et écoles.

ANALYSE DES BESOINS ET DU CONTEXTE, MISE EN ŒUVRE DU CYCLE DE PROJET

Action contre la Faim ne décide d'intervenir auprès de populations menacées qu'après une analyse minutieuse des besoins et du contexte. Les indicateurs principaux utilisés lors des évaluations sont liés à la prévalence et la vulnérabilité face à la sous-nutrition en suivant le schéma causal de cette dernière. En EAH, les indicateurs de santé publique, les maladies orofécales notamment, les taux de couverture selon les standards nationaux et internationaux (SPHERE, OMS) sont principalement utilisés. Action contre la Faim met en œuvre ses projets à travers les 6 étapes standard du Cycle de Projet modèle de l'Union Européenne, soit :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ① Stratégie ② Analyse des besoins ③ Information du projet | <ul style="list-style-type: none"> ④ Financement ⑤ Mise en œuvre et pilotage ⑥ Évaluation d'impact |
|---|---|

APPROCHE PARTICIPATIVE, GENRE ET INCLUSION

Les interventions reposent, dans la mesure du possible, sur une participation active de l'ensemble des communautés cibles, de la conception des projets à leur mise en œuvre et leur évaluation, incluant les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes âgées ou vivant avec le VIH. Les activités EAH sont non seulement sensibles à la participation des groupes vulnérables ou marginalisés mais promeuvent une égalité des genres³⁴ et des personnes dans la société. Les projets se veulent inclusifs et non-discriminants. Action contre la Faim dispose d'une politique spécifique sur le genre, incluant une boîte à outils et des standards minimum à respecter pour les projets EAH.

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU, RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, APPROCHES ADAPTATIVES ET ÉCOLOGIQUES

Les activités d'Action contre la Faim sont réalisées de manière à avoir un impact minimal sur les ressources naturelles locales, mais aussi dans un objectif de pérennisation de ces ressources³⁵. Sont concernées en particulier les ressources en eau et toutes les ressources connexes : sol, pâturage, forêt, faune et flore. Action contre la Faim limite l'utilisation de matériaux impactant l'environnement direct, par exemple l'utilisation de bois de construction dans les zones à risque de déforestation. Action contre la Faim cherchera à limiter l'impact de ses activités EAH, en particulier d'assainissement et de gestion des déchets solides et liquides, sur l'environnement local et les ressources en eau. Les interventions d'Action contre la Faim sont systématiquement accompagnées d'activités de promotion d'un usage rationnel de l'eau : réduire le gaspillage, promouvoir le recyclage et l'utilisation des ressources alternatives (pluie, eau salée), surtout dans les zones impactées par le changement climatique et la raréfaction de la ressource. Le secteur EAH travaille en lien avec le secteur SAME sur les questions de l'eau agricole en mettant en avant les pratiques d'irrigation sobres en eau et en énergie (pompage solaire) et les principes de l'agroécologie.

COORDINATION EAH ET MULTISECTORIELLE

Action contre la Faim intervient de manière cohérente avec les stratégies promues par les plateformes de coordination sectorielle globales, nationales et sous-nationales. Le département EAH joue un rôle proactif dans la coordination, en prenant part aux groupes de conseil et de travail mis en place par les plateformes de coordination EAH présentes dans les pays d'intervention. Lorsque le système des Clusters Humanitaires est activé, Action contre la Faim peut y occuper un rôle de facilitateur ou co-facilitateur. Les stratégies et guides opérationnels du Global WASH Cluster sont à la fois influencés et suivis par Action contre la Faim dans le cadre de la réponse comme de la préparation aux urgences.

PARTENARIATS

Action contre la Faim s'implique de manière proactive dans les partenariats locaux et internationaux permettant soit le renforcement des capacités locales et un désengagement progressif, soit une mise à l'échelle de nos interventions. De plus, dans beaucoup de nos pays d'intervention, et notamment dans les zones urbaines, les autorités locales ont aujourd'hui les capacités de mettre en place des systèmes efficaces de partenariat public / privé sur des aspects comme la distribution d'eau, le traitement des eaux ou la collecte des déchets solides. Action contre la Faim a l'ambition de devenir un acteur important dans ces systèmes en renforçant les capacités des gouvernements et opérateurs privés ou en fournissant une assistance technique aux gouvernements en termes de réponse humanitaire et

de développement afin que les populations les plus vulnérables bénéficient des services mis en place. Des partenariats fondés sur l'entreprenariat social sont aussi établis avec des entreprises respectant les standards éthiques d'Action contre la Faim afin d'assurer le financement des projets, la mise à disposition de matériel innovant ou le déploiement d'experts techniques intervenant de manière ponctuelle dans nos activités.

MENER PAR L'EXEMPLARITÉ

Action contre la Faim applique ses principes d'intervention tant auprès des utilisateurs que sur les lieux de travail et base de vie des employés. Les personnels, en plus de respecter toutes les règles et responsabilités exigées par l'organisation, se doivent d'être des modèles des bonnes pratiques qu'ils promeuvent, comme le lavage des mains avec du savon, le traitement de l'eau, ou l'utilisation de toilettes, au bureau comme au contact des communautés. Avec le support du département logistique, les employés EAH d'Action contre la Faim promeuvent l'utilisation de latrines sèches, afin de réduire la consommation d'eau et limiter la contamination des aquifères, la collecte et réutilisation de l'eau de pluie, le tri et recyclage des déchets, le compostage, l'utilisation d'énergies renouvelables. Des stations de lavage de mains sont disponibles dans les lieux de travail et de vie, et en permanence équipées de savon et d'eau. L'égalité des genres et l'inclusion des personnes en situation de handicap sont systématiques, avec des toilettes séparées, adaptées et marquées par une signalisation appropriée.

PRINCIPES GUIDANT LA STRATÉGIE TECHNIQUE 2016-2020 D'ACTION CONTRE LA FAIM



PORȚS PAR L'ACTION



CENTRÉS SUR LES PERSONNES



SIMPlicité



AXÉS SUR LA QUALITÉ



COMPLÉMENTARITÉ



5 DOMAINES DE MISE EN ŒUVRE DU SECTEUR EAH EN CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE D'ACTION CONTRE LA FAIM

LES PRINCIPAUX DOMAINES DE MISE EN ŒUVRE EAH D'ACTION CONTRE LA FAIM SONT LISTÉS CI-DESSOUS EN FONCTION DE LEUR LIEN ET CONTRIBUTION AUX CINQ OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PLAN STRATÉGIQUE INTERNATIONAL D'ACTION CONTRE LA FAIM :

CONTRIBUTION À L'OBJECTIF 1

RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ CHEZ LES MOINS DE 5 ANS

Un des principaux objectifs du secteur EAH d'Action contre la Faim est de réduire la mortalité due aux pathologies liées au manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène : maladies diarrhéiques, parasites intestinaux, mais aussi infections respiratoires et paludisme. Action contre la Faim contribue à cet objectif stratégique au travers divers domaines de mise en œuvre :

Augmentation durable de la couverture en infrastructures EAH de base

Cette approche est le cœur des activités EAH d'Action contre la Faim. Afin de participer à l'atteinte des ODD, Action contre la Faim s'assure que les communautés, écoles et centres de santé situés dans ses zones d'intervention, ont un accès aux points d'eau, latrines, infrastructures et matériels d'hygiène conformes aux standards nationaux, et que des systèmes efficaces de durabilité sont mis en œuvre. L'exposition des enfants aux pathogènes d'origine fécale jouant un rôle particulièrement important sur la sous-nutrition, Action contre la Faim met un accent particulier sur l'assainissement, cherchant une couverture et une reproductibilité maximale au niveau local (à travers des approches de type ATPC), tout en encourageant les populations à améliorer leurs infrastructures dès qu'elles le peuvent. L'engagement au niveau

communautaire, avec la participation du secteur privé, et le rôle normatif des autorités ont un rôle important à jouer pour assurer des changements durables. Action contre la Faim milite aussi pour une intégration de l'éducation à l'hygiène et l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans le curriculum scolaire de ses pays d'intervention, pour la mise en place de standard EAH dans les écoles et centres de santé, et pour une amélioration des processus de financement liés à l'EAH communautaire.

Changement des comportements liés à l'EAH

Le changement de comportement, transversal à tous les domaines de mise en œuvre d'Action contre la Faim, joue un rôle primordial dans la réduction de la morbidité, notamment dans le cadre de la sous-nutrition infantile et des pratiques de soins prodigues par la mère à l'enfant. Action contre la Faim cherche à dépasser les approches de promotion de l'hygiène basées sur la communication éducative de la santé publique et promeut des approches plus fines cherchant véritablement un changement de comportement durable et adapté à la situation. Action contre la Faim met en place des recherches formatives telles que les Analyses des Barrières afin de définir la stratégie de changement de comportement la mieux adaptée au contexte, et explore des approches comme le marketing social, l'ATPC ou l'utilisation du téléphone portable et des réseaux sociaux afin d'atteindre efficacement le plus grand nombre de personnes.

Programmation urbaine

L'approche urbaine d'Action contre la Faim comprend trois axes :

- **Sous-nutrition en milieu urbain**

Les villes concentrent des poches de vulnérabilité (bidonvilles, zones informelles) pouvant présenter des taux de sous-nutrition au-delà des seuils d'urgence et une forte exposition aux maladies hydriques. Les activités de traitement et la prévention de la sous-nutrition d'Action contre la Faim se font de plus en plus en milieu urbain et nécessitent un accompagnement du secteur EAH.

- **Vulnérabilité des villes face aux urgences**

La majorité des villes sont situées le long des côtes et sont de plus en plus exposées aux aléas climatiques³⁶. Les villes ne sont pas non plus épargnées par les conflits et les épidémies (Choléra, Ebola, Typhoïde). Elles deviennent aussi des zones d'accueil privilégiées de personnes déplacées et de réfugiés. Les opérations de WASH en urgence d'Action contre la Faim se déroulent de plus en plus en milieu urbain.

- **Universalité de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement**

La majorité de la population mondiale étant aujourd'hui urbaine, l'atteinte de l'ODD 6³⁷ passe par une amélioration des services en ville. Cela impose des efforts considérables sur la rénovation des réseaux existants, mais aussi sur la mise en place d'alternatives aux réseaux d'eau et d'égouts centralisés parfois inadaptés aux nouvelles métropoles et un travail sur la gouvernance du secteur qu'Action contre la Faim accompagne en renforçant les partenariats entre la société civile, les autorités municipales et le secteur privé, et en les faisant interagir au mieux à travers les PPPPs³⁸.

CONTRIBUTION À L'OBJECTIF 2

RÉDUCTION DE LA PRÉVALENCE DE LA MALNUTRITION CHRONIQUE ET AIGÜE

La réduction des pathologies liées à l'EAH entraîne une réduction des risques de sous-nutrition. Cependant, certaines approches EAH mises en place par Action contre la Faim, telles que celles décrites ci-dessous, sont particulièrement plus sensibles à la nutrition et jouent un rôle prépondérant dans l'atteinte de cet objectif stratégique.

WASH' Nutrition

Action contre la Faim a résumé sa position et ses recommandations sur l'intégration de l'EAH et de la Nutrition dans le guide et la stratégie WASH'Nutrition³⁹, qui décrit les approches EAH pertinentes pour accompagner le traitement et prévenir la malnutrition chronique et aigüe : une programmation géographiquement intégrée dans une zone à forte prévalence, un accent sur le couple mère/enfant à travers la stratégie des 1000 jours (voir ci-dessous), l'emphase sur le changement de comportement, les échanges entre les plateformes de coordination EAH et Nutrition-Santé, et enfin la mise en place d'un paquet minimum EAH communautaire (centres de santé) ou domiciliaire (foyer) en appui des interventions nutritionnelles.

Approche « Baby WASH et les 1000 jours⁴⁰ »

Le retard de croissance est un processus graduel, cumulatif et chronique qui commence depuis la conception de l'enfant et se développe surtout dans les deux premières années de sa vie. Les connaissances actuelles laissent à penser que les mauvaises conditions EAH, en provoquant des diarrhées, des parasites intestinaux ou l'entéropathie environnementale chez la mère et l'enfant, sont

une cause majeure de retard dans la croissance de l'enfant. Le concept de Baby WASH tel qu'utilisé par Action contre la Faim intègre les secteurs de l'EAH, de la nutrition et de la santé materno-infantile durant les 1000 premiers jours suivant la conception de l'enfant. Un paquet d'activités a été développé sur cette période, comprenant la désinfection domiciliaire de l'eau potable ainsi qu'une amélioration de l'hygiène alimentaire, corporelle et environnementale de la mère et de son bébé.

Sécurité Nutritionnelle, support aux stratégies de sécurité alimentaire et renforcements de moyens d'existence

Dans de nombreux contextes la production d'aliments de base ou l'accès aux revenus repose sur la production et l'utilisation de l'eau à des fins économiques (maraîchage, élevage). Action contre la Faim promeut des systèmes agricoles intégrant des techniques d'irrigation améliorées et adaptées aux environnements pauvres en ressources et prenant en compte la pérennisation des aquifères et le changement climatique. Les impacts positifs et les modalités d'utilisation des sous-produits de la filière assainissement (compost, réutilisation des eaux noires ou grises) pour l'agriculture sont maintenant bien établis. Les départements EAH et SAME d'Action contre la Faim travaillent de manière intégrée sur l'ensemble du cycle de ces projets afin d'offrir des solutions intégrées aux utilisateurs, s'inscrivant dans la stratégie globale de Sécurité Nutritionnelle décrite plus haut.



CONTRIBUTION À L'OBJECTIF 3

AUGMENTATION DE LA COUVERTURE DES PROGRAMMES DE PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION AIGÜE SÉVÈRE

EAH dans la Santé

En plus de s'attaquer à la réduction de la prévalence de la sous-nutrition, le département EAH appuie le département Nutrition-Santé pendant le traitement des enfants malnutris, notamment dans le cadre de la PCMA⁴¹ et ce à deux niveaux : addition au traitement nutritionnel classique d'un paquet EAH domiciliaire⁴², et mise en place de standards minimum EAH (accès à l'eau traitée, latrines propres pour les patients et les employés, gestion des déchets médicaux etc.) dans les structures de santé assurant le traitement de la sous-nutrition, afin de limiter les risques d'infections nosocomiales pour les enfants malnutris déjà très affaiblis ainsi que leurs mamans. La plupart des centres de santé pratiquant la réhabilitation nutritionnelle sont aujourd'hui intégrés aux services de santé gouvernementaux : un plaidoyer est donc nécessaire pour l'adoption par le gouvernement de ces stratégies « EAH dans la santé ».

CONTRIBUTION À L'OBJECTIF 4

LES BESOINS NON SATISFAITS SERONT COUVERTS DANS LES URGENCES

Réduction des risques de mortalité et morbidité dans les situations de crises humanitaires

La réponse aux crises humanitaires reste une préoccupation majeure pour Action contre la Faim. Le département EAH est souvent en première ligne des interventions d'urgence au travers de la fourniture de services d'eau et d'assainissement et en aidant les populations affectées à maintenir un niveau d'hygiène acceptable même dans les pires situations. Les objectifs sont de sauver des vies, limiter les risques épidémiques et la prévalence des infections liées à l'EAH, maintenir la dignité des populations et soutenir les efforts des autres secteurs en urgence comme la nutrition, la santé, la protection ou l'éducation. Action contre la Faim intervient sur des contextes épidémiques au niveau de la prévention comme de la réponse. Cela concerne les épidémies de choléra, mais aussi sur d'autres crises de santé publique non conventionnelles comme la maladie à virus Ebola. Pour lutter contre le choléra, Action contre la Faim applique la stratégie du « bouclier/coup de poing », en intervenant en prévention et en préparation dans les zones à risque ou endémiques et en répondant directement aux épidémies lorsque les capacités locales ne permettent pas une riposte appropriée.

Action contre la Faim est doté d'une capacité à réagir rapidement grâce à plusieurs mécanismes :

- ① Des fonds d'urgence internes et externes permettent la mise en place immédiate d'activités d'urgences.
- ② Une équipe d'urgence multisectorielle prête à être déployée pour initier ou appuyer les missions dans leur réponse d'urgence.
- ③ Des stocks d'urgence sont disponibles au niveau global et local afin de faciliter une mise en place rapide de la réponse.

De plus, Action contre la Faim est impliqué dans le mécanisme de réponse rapide du système des Clusters et déploie régulièrement du personnel qualifié afin d'appuyer la coordination sectorielle EAH en urgence.

Mécanismes de préparation aux urgences, gestion des risques et renforcement de la résilience

Action contre la Faim cherche à atténuer l'impact des crises dans ses pays d'intervention par le biais d'une préparation efficace à l'urgence et en participant à la mise en place et à l'alimentation de systèmes d'alerte précoce. Un plan de préparation aux urgences multisectoriel Action contre la Faim est développé sur chacune des missions et intégré au plan de contingence inter-agence ou national. De même, Action contre la Faim aide les communautés et les autorités locales situées dans ses zones d'intervention à développer leur plan de contingence avec les Ministères concernés.

Les aspects de Gestion des Risques de Désastre sont aussi intégrés aux actions de plaidoyer EAH, en particulier sur :

- La sensibilisation des gouvernements nationaux et locaux sur les interactions entre les risques liés au climat, les mauvaises conditions EAH et l'insécurité nutritionnelle.
- Le déblocage de fonds pour la mise en place de stratégies adaptatives au changement climatique pour les populations les plus affectées.
- La prise en compte du changement climatique dans les réseaux et partenariats développés par le département EAH afin d'influencer les Gouvernements et autres acteurs internationaux à adopter des politiques limitant le changement climatique et ses effets.

Enfin, le département EAH d'Action contre la Faim est engagé dans des actions multisectorielles afin de prévenir et limiter les effets du changement climatique et renforcer la résilience des populations qu'il affecte. Nous introduisons systématiquement le concept d'une gestion durable de l'eau et des ressources auprès de nos utilisateurs et promouvons l'adoption d'approches et de technologies adaptatives ayant un impact minimal sur le climat et l'environnement (énergies renouvelables, gestion intégrée des ressources en eau, approches d'assainissement écologique, irrigation raisonnée, suivi des ressources en eau souterraines et infrastructures de recharge d'aquifère).

Participation d'Action contre la Faim à la Coordination Humanitaire

Action contre la Faim est impliqué dans la coordination humanitaire à différents niveaux, du plus global (*représentation au IASC à travers ICVA, implication dans les différents Clusters, participation aux Groupes d'Orientation Stratégique*) jusqu'au niveau national (*coordination sectorielle en capitale*) et sous-national (*en province*). Action contre la Faim soutient la Réforme Humanitaire, depuis son initiation en 2005. Action contre la Faim s'assure également que les Coordinateurs EAH ainsi que les Responsables de Projet s'impliquent dans la coordination, soit en animant un groupe de travail spécifique, soit en co-facilitant cette coordination aux côtés du partenaire UNICEF et des gouvernements locaux.

Approches monétarisées et marchés

Le département EAH d'Action contre la Faim reconnaît les effets positifs en termes d'efficacité et de « Ne pas nuire » des approches monétarisées et approches marchés en particulier en situation de crise humanitaire, même si plus d'études sont toutefois requises pour prouver leur impact. Le département EAH d'Action contre la Faim recommande à minima :

- Une analyse détaillée des marchés liés à l'EAH en période de préparation aux urgences ; une analyse rapide des marchés en situation d'urgence ; un suivi des marchés (prix et disponibilité des matériaux et des services) pour anticiper ou prévenir toute anomalie.
- L'utilisation des marchés locaux pour les achats de produits ou les services liés à l'EAH dès que cela semble pertinent, comme pour les kits d'hygiène, les distributions d'eau par camion ou la vidange de fosses septiques.
- L'utilisation de transfert de fonds multisectoriels lorsque les conditions minimales sont requises (environnement sécuritaire correct, marchés locaux fonctionnels, niveau d'éducation significatif des populations utilisateurs).

CONTRIBUTION À L'OBJECTIF 5

LA MISE À DISPOSITION D'UNE EXPERTISE TECHNIQUE FIABLE RENFORCERA LES STRATÉGIES DES PAYS, DES COMMUNAUTÉS ET DES INSTITUTIONS FACE À LA SOUS-NUTRITION

Amélioration de la gouvernance du secteur

L'intégration de la gouvernance dans le cadre des programme EAH d'Action contre la Faim consiste à insérer notre action dans un cadre juridique, éthique, inclusif et durable pour les utilisateurs des services et contribuer à promouvoir et faire appliquer le droit à l'eau et à l'assainissement, tel que reconnu par la communauté internationale en 2010. Les études menées par le département EAH d'Action contre la Faim et la contribution de l'organisation à la plateforme WGI⁴³ de l'OCDE, ont conduit à l'adoption par Action contre la Faim des stratégies suivantes en matière de gouvernance :

- Promouvoir la coordination entre les acteurs du secteur grâce à une plate-forme officielle de coordination, Cluster WASH ou assimilé.
- Évaluer et appuyer le renforcement des capacités des institutions EAH locales, en cohérence avec les politiques nationales.
- Fournir une assistance technique aux gouvernements sur les questions EAH en contexte de développement ou humanitaire.
- Unir et renforcer les acteurs des services de fourniture et de maintenance de réseaux d'eau, notamment privés.
- Créer ou renforcer les liens entre les communautés et les institutions.
- Soutenir les initiatives locales de gestion des risques de catastrophe incluant la surveillance et les systèmes d'alerte précoce liés aux ressources en eau.

Action contre la Faim apporte son support au processus d'atteinte des ODD en mettant en place des activités EAH sur le terrain, mais aussi en promouvant le droit à l'eau et à l'assainissement et sa mise en œuvre au travers de la société civile, ainsi qu'une augmentation de l'aide extérieure au développement dédiée à l'EAH.

Renforcement des capacités du secteur

Action contre la Faim, sans avoir aucun mandat spécifique en termes de formation, s'applique à transmettre son savoir en interne et en externe, en particulier sur les thèmes majeurs de l'organisation, par exemple les liens WASH'Nutrition, la Gouvernance de l'Eau ou la gestion des urgences. Action contre la Faim soutient

des partenaires académiques, essentiellement au Sud et peut être amené à initier et appuyer la mise en place de formations académiques comme le master WASH Humanitaire instauré en 2008 à Ouagadougou (Burkina Faso) au sein de l'Université Régionale 2ie. Action contre la Faim a vocation à partager ses contenus de formation auprès de tous les acteurs du secteur, dans le principe de la mise à l'échelle (voir p.16).

Plaidoyer EAH : Nutrition, Urgence, lien avec la société civile et les jeunes professionnels

Action contre la Faim vise à approfondir son impact sur la lutte contre la faim à la fois en atténuant le problème sur le court terme et en adressant ses causes sur le long terme, à travers trois axes de plaidoyer:

• *WASH' Nutrition et Santé*

L'objectif est que le secteur EAH soit mieux intégré et financé dans les politiques et stratégies liées à la Nutrition Santé et que les politiques et plans EAH soient plus sensibles à la nutrition. Action contre la Faim promeut l'approche WASH'Nutrition dans les forums stratégiques⁴⁴ des deux secteurs ainsi que la mise à l'échelle des bonnes pratiques d'intégration WASH'Nutrition dans ses pays prioritaires. Action contre la Faim renforce également cette intégration dans les partenariats globaux stratégiques dont l'ONG fait partie⁴⁵.

• *EAH en contexte d'urgence*

L'objectif de cet axe de plaidoyer est d'améliorer l'aide humanitaire en EAH et son financement pour répondre aux besoins des populations affectées par les crises. Action contre la Faim milite pour la prise en compte de l'EAH dans les contextes d'urgence dans les différents agendas du secteur de l'eau notamment celui de la mise en œuvre des ODD.

• *EAH et société civile*

L'objectif est de mobiliser la société civile pour renforcer la mise en œuvre des engagements des Etats dans le secteur de l'EAH. Action contre la Faim soutient la participation de la société civile notamment des pays du Sud ("Effet Papillon") et des jeunes professionnels (Projet "Jeunes Délégués du Conseil Mondial de l'Eau") dans les sphères de décision en lien avec la WASH comme le Forum Mondial de l'Eau.

A close-up portrait of a woman with dark hair pulled back, wearing a light-colored headscarf. She is looking directly at the camera with a neutral expression. The lighting is soft, and the background is blurred.

ANNEXES

ANNEXE 1

Liste des acronymes

ATPC	ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ	ODK	OPEN DATA KIT
CAD	COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT	ODM	OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE
CICR	COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE	OCDE	ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
EAH	EAU ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE	ONG	ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
IASC	INTER-AGENCY STANDING COMMITTEE <i>(Comité permanent interorganisations)</i>	OSC	ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
ICVA	CONSEIL INTERNATIONAL DES AGENCES BÉNÉVOLES <i>(International Council of Voluntary Agencies)</i>	PCMA	PRISE EN CHARGE COMMUNAUTAIRE DE LA MALNUTRITION AIGÜE
IMG	INTERNATIONAL MANAGEMENT GROUP <i>(Groupe de Management International)</i>	PPP	PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ
IP	INSUFFISANCE PONDÉRALE	PPPP	PUBLIC PRIVATE PEOPLE PARTNERSHIP
MAG	MALNUTRITION AIGÜE GLOBALE	RH	RESSOURCES HUMAINES
MAS	MALNUTRITION AIGÜE SÉVÈRE	SAME	SÉCUTITÉ ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCES
MC	MALNUTRITION CHRONIQUE	SIG	SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
MEAL	MONITORING EVALUATION ACCOUNTABILITY & LEARNING	UNICEF	UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND
ODD	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	VIH	VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE
		WASH	WATER SANITATION AND HYGIEN
		WGI	WATER GOVERNANCE INITIATIVE

ANNEXE 2

Charte Action contre la Faim

Action contre la Faim est une organisation non-gouvernementale. Privée, apolitique, non-confessionnelle, non-lucrative, elle a été créée en France en 1979 pour intervenir dans le monde entier. Sa vocation est de sauver des vies en luttant contre la faim, la maladie, les situations de détresse qui menacent de mort des hommes, des femmes, des enfants sans défense.

Action contre la Faim intervient dans les situations suivantes :

- En cas de crise grave, d'origine naturelle ou humaine, menaçant la sécurité alimentaire ou provoquant une situation de famine,
- En cas de déstructuration du tissu social ou économique, liée à des raisons intérieures ou extérieures, plaçant certaines populations dans une situation d'extrême vulnérabilité,
- Là où l'assistance humanitaire est affaire de survie.

Action contre la Faim agit soit pendant la crise elle-même, par une intervention d'urgence, soit après, par des programmes de réhabilitation et de relance. Action contre la Faim intervient aussi dans la prévention des risques. Tous les programmes d'Action contre la Faim ont pour finalité de permettre à leurs utilisateurs de recouvrer le plus vite possible leur autonomie et les moyens de vivre sans dépendre d'une assistance extérieure.



Tous les membres d'Action contre la Faim, dans le monde entier, adhèrent aux principes de la charte et s'engagent à la respecter.

Action contre la Faim respecte les principes suivants :

INDÉPENDANCE

De façon à préserver et à conserver sa liberté morale et financière, Action contre la Faim agit en fonction de ses propres principes et ne se détermine en aucun cas en fonction d'intérêts de politique intérieure ou étrangère ou d'un gouvernement, quel qu'il soit.

NEUTRALITÉ

Une victime est une victime. Action contre la Faim œuvre dans le respect d'une stricte neutralité et impartialité politiques et religieuses. Elle peut cependant être conduite à dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dont elle est témoin, ainsi que les entraves au bon déroulement de sa mission humanitaire.

NON DISCRIMINATION

Action contre la Faim se refuse, dans son action, à toute discrimination de race, de sexe, d'ethnie, de religion, de nationalité, d'opinion ou de classe.

ACCÈS LIBRE ET DIRECT AUX VICTIMES

Action contre la Faim fonde son action sur une exigence de libre accès aux victimes et sur le contrôle direct de ses programmes. Elle se donne tous les moyens pour y parvenir et s'autorise à dénoncer les entraves mise à son action et à agir pour y mettre fin. Elle vérifie aussi l'affectation de ses ressources, afin que celles-ci parviennent bien aux individus en situation précaire auxquels elles sont destinées. En aucun cas les partenaires avec lesquels elle peut être amenée à travailler ne doivent être les ultimes utilisateurs de ses programmes d'aide.

PROFESSIONALISME

Action contre la Faim fonde la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation de ses programmes sur des exigences de professionnalisme et sur la capitalisation de son expérience, afin d'optimiser son efficacité et l'utilisation de ses ressources.

TRANSPARENCE

Action contre la Faim s'engage, vis à vis de ses utilisateurs comme de ses partenaires et donateurs, à respecter transparence et information dans l'affectation et la gestion de ses fonds, et à se doter de toutes les garanties visant à apporter la preuve de sa bonne gestion.

ANNEXE 3

Manuels et guides de référence EAH d'Action contre la Faim



**BABYWASH
AND THE 1,000 DAYS**
2017 - (ENG & SP)



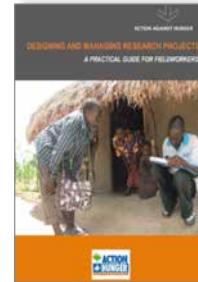
**GOVERNANCE OF WATER
AND SANITATION
AS APPLIED TO HUMANITARIAN
AND DEVELOPMENT PROJECTS**
2017 - (ENG & FR)



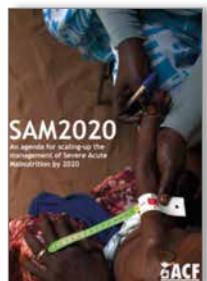
**WASH'NUTRITION
GUIDE PRATIQUE POUR UN
MEILLEUR IMPACT NUTRITIONNEL
GRACE AUX PROGRAMMES
INTEGRÉS WASH ET NUTRITION**
2017 - (ENG & SP)



**MULTI-SECTORAL MONITORING
& EVALUATION GUIDELINES**
2016



**DESIGNING AND MANAGING
RESEARCH PROJECTS
A PRACTICAL GUIDE FOR
FIELDWORKERS**
2016



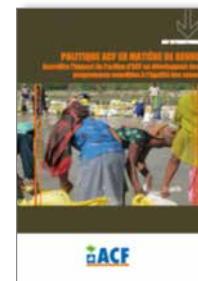
**SAM 2020
AN AGENDA FOR SCALING-UP THE
MANAGEMENT OF SEVERE ACUTE
MALNUTRITION BY 2020**
2015



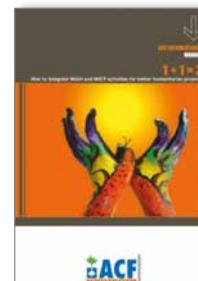
**BABY FRIENDLY SPACES
A TECHNICAL MANUAL**
2014



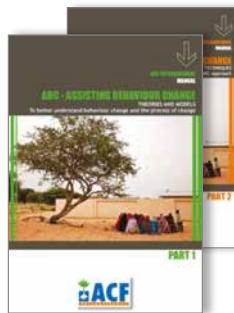
**POLITIQUE DE SÉCURITÉ
NUTRITIONNELLE**
2014 - (ENG FR & SP)



**POLITIQUE ACTION CONTRE LA
FAIM EN MATIÈRE DE GENRE**
2016 - (ENG & FR)



**ACTION CONTRE LA FAIM
TECHNICAL MANUAL
HOW TO INTEGRATE WASH
AND MHCP ACTIVITIES**
2013



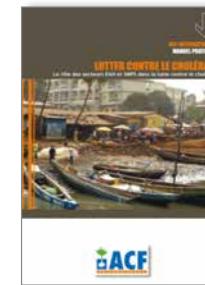
**ASSISTING BEHAVIOUR
CHANGE - PART 1 AND 2**
THEORIES AND MODELS,
PRACTICAL IDEAS AND
TECHNIQUES

2013



**CHOLERA OPERATIONAL
POSITIONING PAPER**

2012

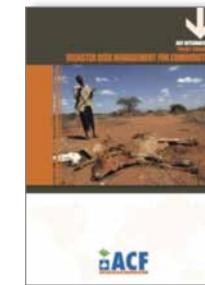


LUTTER CONTRE LE CHOLÉRA
2013 - (ENG & SP)



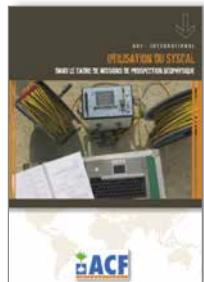
**WASH & ENVIRONMENT
POSITIONING PAPER**

2012



**DISASTER RISK MANAGEMENT
FOR COMMUNITIES**

2011



**UTILISATION DU SYCAL
DANS LE CADRE DE MISSIONS DE
PROSPECTION GÉOPHYSIQUE**

2010



**UTILISATION DU TEM-FAST
DANS LE CADRE DE MISSIONS DE
PROSPECTION GÉOPHYSIQUE**

2010



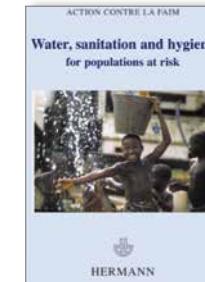
**HOW TO MAKE WASH
PROJECTS SUSTAINABLE AND
SUCCESSFULLY DISENGAGE
IN VULNERABLE CONTEXTS**

2007



**WATER AND HIV
WORKING FOR
POSITIVE SOLUTIONS**

2007 - (ENG & SP)



**WATER, SANITATION
AND HYGIENE
FOR POPULATIONS AT RISK**

2005

ANNEXE 4

Liste d'activités EAH type mises en œuvre par Action contre la Faim

ANALYSES CONTEXTUELLES ET ÉTUDES	APPROVISIONNEMENT EN EAU ET GESTION DE L'EAU	HYGIÈNE
<ul style="list-style-type: none"> Études socio-économiques liées à l'eau et à l'assainissement Études CAP, inspections sanitaires Évaluation des ressources en eau existantes et potentielles Suivi des paramètres hydrogéologiques (niveaux piézométriques, etc.) Recherche formative en changement de comportement (<i>Analyse des barrières</i>) Analyse de marché EAH en situation d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Construction / réhabilitation de points d'eau : <ul style="list-style-type: none"> - Puits - Forages - Captage de sources, lacs et rivières - Captage d'eau de pluie - Mares Préservation des sources d'eau : gestion intégrée de la ressource Systèmes d'eau pour l'agriculture (<i>irrigation</i>) et pour le bétail (<i>abreuvoirs</i>) Installation de systèmes d'extraction d'eau : <ul style="list-style-type: none"> - Manuel (par ex. corde et seau) - Pompes motorisées (électricité) - Pompes à motricité humaine (à main/pied) - Transport d'eau par camion-citerne - Gravité - Systèmes solaires Analyse et suivi de la qualité de l'eau Traitements de l'eau (<i>point de collecte et point d'utilisation/consommation</i>) Stockage et distribution de l'eau Partenariat public-privé et société civile (PPP et PPPP) 	<ul style="list-style-type: none"> Construction / réhabilitation d'infrastructures sanitaires : <ul style="list-style-type: none"> - Douches et lavoirs (aires/dalles de lavage) - Système lave mains PHAST et autres approches participatives (<i>marketing social, etc.</i>) Éducation à l'hygiène (<i>dans les écoles</i>) Promotion de l'hygiène : <ul style="list-style-type: none"> - Hygiène de base telle que le lavage des mains - Utilisation d'eau et de latrines - Hygiène alimentaire - Distribution de kits d'hygiène
GESTION DES EXCRÉTA		TRANSFERT DES CONNAISSANCES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
<ul style="list-style-type: none"> Construction / réhabilitation de latrines Compostage / assainissement écologique Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) 		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des structures locales et nationales, formation Mise en place de modèles de gestion, système d'exploitation Collecte de données et transfert d'informations Développement de politiques sur l'eau Formations dans des universités et à des partenaires académiques
DÉCHETS LIQUIDES	GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET RÉPONSE	PÉRENNITÉ, PARTENARIAT ET DÉSENGAGEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Système d'égouts et d'épuration Systèmes d'écoulement, filtres à graisse et fosses 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation, atténuation et prévention Réponse d'urgence Protection des cours d'eau et préservation des sols, environnement Distribution de l'aide d'urgence au travers de système monétarisés (<i>coupons, argent liquide</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Opération et maintenance Modèles de partenariat Stratégies de désengagement
DÉCHETS SOLIDES		PLAIDOYER ET GOUVERNANCE
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des déchets Gestion des déchets médicaux Approche filière, recyclage 		<ul style="list-style-type: none"> Promotion d'un cadre légal, droit et bonne gouvernance Promotion du genre WASH'Nutrition WASH en urgence Société civile
CONTRÔLE DES VECTEURS DE TRANSMISSION	RECHERCHE ET CAPITALISATION	
<ul style="list-style-type: none"> Analyse des risques Sensibilisation à l'hygiène liée aux vecteurs de transmission Distribution de moustiquaires, etc. Insecticides, raticides et désinfection, piège-mouches 	<ul style="list-style-type: none"> Doctorats Masters Recherche <i>ad-hoc</i> Capitalisation systématique 	

ANNEXE 5

Ressources web clé

Dans le tableau ci-dessous sont listées les principales ressources en ligne complémentant ou accompagnant la politique EAH d'Action contre la Faim.

ORGANISATION	URL	PRÉSENTATION ET RESSOURCES DISPONIBLES
ACTION CONTRE LA FAIM INTERNATIONAL	https://www.actionagainsthunger.org/	Le site du réseau Action contre la Faim. Toutes les politiques et manuels technique d>Action contre la Faim y sont téléchargeables.
ACAPS	https://www.acaps.org/	Fournisseur d'informations indépendant spécialisé dans l'analyse et l'évaluation des besoins humanitaires.
CAWST (Center for affordable Water and Sanitation Technology)	http://www.cawst.org/	Centre d'expertise majeur en eau et en assainissement dans les pays en développement proposant formations et des conseils techniques.
CDC (Center for Disease control and Prevention)	http://www.cdc.gov	Branche opérationnelle majeure du département américain de la santé. Partenaire clef en EAH pour la recherche en santé publique et l'épidémiologie.
GERMAN WASH NETWORK	http://www.washnet.de/en/	Réseau de plaidoyer et d'échange de connaissances en EAH. Propose de nombreuses formations spécialisées.
GLOBAL WASH CLUSTER	http://washcluster.net/	Partenariat mondial visant à améliorer la coordination et la réponse humanitaire EAH. Propose de nombreuses ressources sur la coordination humanitaire EAH.
HUMANITARIAN RESPONSE INFO (OCHA)	https://www.humanitarianresponse.info/	Site central de gestion de l'information entre les intervenants opérationnels en urgence. Portail d'accès aux sites spécifiques de chaque urgence/pays.
OMS (Organisation Mondiale de la Santé)	http://www.who.int/fr/	Agence des Nations Unies lead du cluster Santé. Partenaire incontournable d>Action contre la Faim en nutrition et de la santé. Propose certaines normes internationales clef pour l'EAH.
PSeau	https://www.pseau.org/	Réseau d'organisations EAH. Le site contient des ressources clef du secteur EAH, notamment pour l'Afrique francophone.
RELIEFWEB (OCHA)	http://reliefweb.int/	Principale source d'information sur les crises humanitaires. Contient de nombreux documents techniques, mises à jour opérationnelles et offres d'emploi.
SUSANA (Sustainable Sanitation Alliance)	http://www.susana.org/en/	Réseau informel de spécialistes EAH représentant une plateforme pour la coordination sectorielle et le travail collaboratif.
UNICEF	https://www.unicef.org	Agence lead du cluster EAH et acteur incontournable du secteur. Propose de nombreuses ressources, en particulier sur les dernières recherches en EAH.
WASHPLUS (USAID)	http://www.washplus.org/	Propose des interventions améliorant l'environnement EAH des foyers et des communautés. Le site contient de nombreuses ressources techniques.
WEDC	https://wecd-knowledge.lboro.ac.uk/	Instituts d'éducation et de recherche en EAH. Passerelle pour télécharger de nombreuses ressources techniques, et participer à des événements internationaux.

Références

- 1 Source: Preventing diarrhoea through better water, sanitation and hygiene, Exposure and impacts in low- and middle income countries, WHO, 2014.
- 2 Diminution de moitié entre 1990 et 2015, passant de 90 à 43 décès pour 1 000 naissances vivantes. Source : Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport 2015.
- 3 91 % de la population mondiale a accès à une source d'eau potable en 2015, contre 76 % en 1990. Source : Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport 2015.
- 4 Même si la proportion de personnes déféquant à l'air libre a diminué de près de moitié entre 1990 et 2015, seulement 68 % de la population mondiale a accès à des installations d'assainissement améliorées en 2015, avec de fortes disparités suivant les continents. Source : Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport 2015.
- 5 Recherches formatives menant à l'identification de barrières précises au changement de comportement recherché, et proposant des solutions pour les surmonter.
- 6 Rapport Annuel 2016.
- 7 On observe par exemple une baisse de la mortalité liée aux maladies diarrhéiques de plus de 20% entre 2005 et 2015. La mortalité infantile liée à la diarrhée d'origine fécale-orale est en 2017 de 525 000 décès par an. Source, fiche OMS diarrhée, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs330/fr/>
- 8 Voir chapitre précédent.
- 9 Source, fiche OMS diarrhée, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs330/fr/>
- 10 Voir carte animée des taux de létalité par pays sur le site de l'OMS http://www.who.int/gho/epidemic_diseases/cholera/case_fatality_rate/en/
- 11 OMS 2015. 2 millions sont dues à la malnutrition chronique, et 1,5 million à la malnutrition aigüe.
- 12 L'ONU annonce 250 millions de réfugiés climatiques à l'horizon 2050, et 18,9 millions pour la seule année 2015, d'après The Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC).
- 13 En 2015 a été enregistré le plus grand nombre de déplacements forcés depuis la seconde guerre mondiale, incluant 15,1 millions de réfugiés (IOM, Global migration trends).
- 14 En moyenne seulement 40 % des financements humanitaires requis sont couverts (Global Humanitarian assistance report 2017). Le secteur EAH reste largement sous-financé, avec 4 % du total des fonds humanitaires dédiés à l'EAH, contre 12 % pour l'aide alimentaire et 30 % pour la santé (Financial Tracking System, UNOCHA, 2015).
- 15 En particulier à travers le système des Clusters, groupes de coordination sectoriels dans lesquels Action contre la Faim est fortement impliqué par ailleurs.
- 16 Source : Rapport de la réunion inter-agence EAH, Bruxelles, 2017
- 17 Banque mondiale, Population Urbaine <https://donnees.banquemonde.org/indicator/SP.URB.TOTL>
- 18 L'Objectif numéro 6.
- 19 Ces principes sont divisés en trois catégories distinctes: 1. Des objectifs politiques clairs et aptes à atteindre les objectifs escomptés, 2. Une gestion durable de l'eau au moindre coût pour la société, 3. L'inclusion des parties prenantes et la légitimité et l'intégrité du secteur de l'eau. Source : manuel sur la gouvernance de l'eau et l'assainissement, Action contre la Faim, 2015.
- 20 Source : rapport "Humanitarian crises, emergency preparedness and response: the role of business and the private sector", Humanitarian policy group, 2014.
- 21 Au travers du système de paiement par résultats, un bailleur se laisse la possibilité de ne payer son partenaire de mise en œuvre qu'en fonction de l'atteinte des résultats prévus, sans tenir compte des nombreux facteurs externes freinant ou empêchant la mise en œuvre des projets.
- 22 Le « Transformative Agenda » a notamment clarifié les modes de financement et le leadership des réponses humanitaires.
- 23 Se reporter à la référence 32.
- 24 Axe stratégique II du Plan Stratégique International Action contre la Faim 2016-2020.
- 25 Sources : Plan Stratégique International Action contre la Faim 2016-2020.
- 26 Ces dommages incluent un retard de développement moteur, une fonction cognitive réduite, de faibles performances scolaires et une probabilité plus élevée de maladie chronique et de mortalité précoce. Tout cela entraîne une productivité économique plus faible qui renforce le cycle de pauvreté et de faim.
- 27 Axe stratégique II du Plan Stratégique International Action contre la Faim 2016-2020.
- 28 Politique de sécurité nutritionnelle, Action contre la Faim International, 2014.
- 29 Axe stratégique III du Plan Stratégique International Action contre la Faim 2016-2020.
- 30 Voir liste en annexe.
- 31 Suivi, Évaluation, Apprentissage et Redevabilité.
- 32 Seuils d'alerte critiques de l'OMS : MAG \geq 15 % ; IP \geq 30 % ; MC \geq 40 % et situation d'urgence : MAS $>$ 2 %.
- 33 Humanité : impératif humanitaire, Impartialité : prioriser le besoin sur toute autre considération, Neutralité : ne pas prendre parti et Indépendance : ne pas être influencé (ONU 1991 et 2004).
- 34 Englobant la diversité des orientations sexuelles et identités de genre.
- 35 Source : Document de positionnement sur l'environnement, Action contre la Faim 2012.
- 36 82 % des villes sont exposées à au moins un risque majeur. Sources: World City Data Booklet 2017 – UN Department of economic and social affairs.
- 37 Objectif de Développement Durable N°6 : « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».
- 38 Public Private People Partnership WASH'Nutrition.
- 39 Guide Pratique pour un meilleur impact nutritionnel grâce aux programmes intégrés WASH et Nutrition, Action contre la Faim, 2017.
- 40 Baby WASH and the 1000 days, a practical package for stunting reduction. Contribution to malnutrition reduction through a multi-sector approach, Action contre la Faim, 2017.
- 41 Prise en Charge Communautaire de la Malnutrition Aigüe, une des formes de traitement de la malnutrition aigüe les plus répandues, dans le cadre de laquelle l'enfant est suivi de manière hebdomadaire dans un centre de santé mais traité la plupart du temps à domicile par sa mère.
- 42 De récentes études ont prouvé que l'addition au traitement nutritionnel classique d'un paquet EAH domiciliaire augmentait l'efficacité du traitement de 10 à plus de 20%.
- 43 Water Governance Initiative.
- 44 Voir liste en annexe.
- 45 Voir liste en annexe.

**POUR L'ALIMENTATION.
POUR L'EAU.
POUR LA SANTÉ.
POUR LA NUTRITION.
POUR LA CONNAISSANCE.
POUR LES ENFANTS.
POUR LES COMMUNAUTÉS.
POUR TOUT LE MONDE.
POUR DE BON.
POUR L'ACTION.
CONTRE LA FAIM.**



CANADA
Action contre la Faim
720 Bathurst St. - Suite 500
Toronto, ON - M5S 2R4
www.actioncontrelafaim.ca

ESPAGNE
Acción Contra el Hambre
C/ Duque de Sevilla, 3
28002 Madrid
www.accioncontraelhambre.org

ÉTATS-UNIS
Action Against Hunger
One Whitehall Street 2F
New York, NY 10004
www.actionagainsthunger.org

FRANCE
Action contre la Faim
14-16 boulevard de Douaumont
75017 Paris
www.actioncontrelafaim.org

ROYAUME-UNI
Action Against Hunger
First Floor,
Rear Premises, 161-163
Greenwich High Road,
London, SE10 8JA
www.actionagainsthunger.org.uk